Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 6 (1885)

Heft: 7

Artikel: Bulletin mensuel : (6 juillet 1885)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-132592

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (6 juillet 1885. 1)

M. Teisserenc de Bort, secrétaire général de la Société météorologique de France, chargé de continuer dans le Sahara algérien et tunisien les travaux qu'il y avait commencés en 1883, a exploré, au sud de Touggourt, la vallée de l'Igharghar. De Hassi-Ouled-Miloud, visité par la mission Flatters, il s'est dirigé vers le sud-ouest, dans la région des grandes dunes, qui se présentent comme des montagnes bordant de grandes plaines, où le sol résistant est encore à nu, et dont plusieurs sont encore recouvertes de petits cailloux. Passant par les puits d'El-Aouidef, de Rhourd-Roumed et d'Oglet-Naceur-Jeretmi, il est remonté vers Bereçof, d'où il a regagné le Nefzaoua et Gabès. Près du puits de Rhourd-Roumed, il a trouvé la trace bien caractérisée d'un ancien lac d'eau douce, d'un kilomètre de longueur sur 700 à 800 mètres de largeur. Le fond de la dépression où il étaitrenferme un limon durci, rempli de coquilles fossiles d'un âge récent. De là, jusqu'à Gabès, l'explorateur a constaté la présence de l'homme, à une époque très ancienne, par de nombreux silex taillés, pointes de flèches, grattoirs, etc., dans presque toutes les dépressions où subsiste l'ancien sol, c'est-à-dire à peu près partout, les dunes n'occupant que des surfaces restreintes. Entre Touggourt et Bereçof, il a rencontré une sebka de six à huit kilomètres d'étendue, qui était alors à sec; mais l'eau s'y rassemble après les grandes pluies. Elle est bordée d'une chaîne de dunes à peu près circulaire, au delà de laquelle se trouvent deux plaines où les vestiges de l'habitation de l'homme sont très nombreux ; outre des silex taillés, on y rencontre par centaines des traces de foyers indiqués par des agglomérations de pierres noires autour de certains points.

La mission du colonel Landas, envoyée pour choisir l'emplacement le plus favorable à la création du **port de Gabès**, avait à étudier en même temps la nature du sol dans le voisinage de cette localité, pour s'assurer de l'existence de matériaux de construction nécessaires à la construction du port, et d'eau pour alimenter les travailleurs et les futures colonies agricoles. M. Léon Dru, spécialiste en hydrologie, attaché

Les matières comprises dans nos Bulletins mensuels et dans les Nouvelles complémentaires y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

à la mission, a trouvé, à onze kilomètres de l'embouchure de l'Oued-Mélah, des calcaires marbrés de très bonne qualité, dans un relief montagneux désigné sous le nom de Coudiat-Hamacimet. En outre, à 800 mètres de la rive gauche de l'Oued-Mélah, et à 1200 ou 1500 mètres de la mer, il a fait un sondage qui promet une eau suffisante pour l'alimentation. A 85 mètres de profondeur, l'eau a jailli et s'est élevée à cinq mètres au-dessus du sol; puis à 91 mètres, le puits a déversé, à l'orifice du trou de sonde, près de huit mètres cubes d'eau à la minute. Cette abondance d'eau gênant les ouvriers sondeurs, le travail a dû être suspendu, et il a fallu creuser des tranchées pour diriger cette source sur l'Oued-Mélah.

Nous espérions pouvoir résumer aujourd'hui les travaux de la **Commission du canal de Suez**, mais la crise ministérielle anglaise ayant privé les délégués britanniques des instructions qui leur auraient été nécessaires pour la discussion du dernier article du projet de traité, la délibération finale a été ajournée. En ce moment, le ministre des affaires étrangères fait réunir les documents de ces travaux, pour en saisir les cabinets intéressés et provoquer un nouvel échange de vues. Nous attendrons la solution de la question pour en parler en détail.

Il est difficile d'être exactement renseigné sur les faits qui se passent au delà d'Assouan, Korosko et Wady-Halfa, les points les plus méridionaux de la Vallée du Nil occupés encore par les troupes anglaises. Qu'y a-t-il de vrai dans les assertions des journaux du Caire, d'après lesquelles le Mahdi aurait convoqué à Khartoum tous les émirs du Soudan, qui auraient décidé de marcher sur Dongola et sur la Haute-Égypte? Il serait même arrivé à Korti avec l'intention de s'emparer de Dongola; les chefs indigènes d'Ambukol se seraient ralliés à lui après la retraite des troupes anglaises; Kassala serait tombé aux mains de ses partisans! On aurait reçu à Dongola une lettre signée de lui, dans laquelle il déclarerait qu'il refuse de rendre les chrétiens qu'il a avec lui, vu qu'ils ont embrassé l'islamisme et ne veulent pas se séparer de lui, ainsi que l'attesterait une autre lettre signée par 96 prisonniers, parmi lesquels seraient Slatin-bey et Lupton-bey! Quelque tristes que soient ces nouvelles, elles ne sont pas invraisemblables; il est même très probable que le Mahdi et ses partisans n'ont pas tardé à occuper le champ laissé libre par la retraite des Anglais, et dans quel découragement n'ont pas dû être plongés les défenseurs de Kassala et les prisonniers du Mahdi, en voyant se retirer ceux en qui ils saluaient en espérance des libérateurs!

Quelque respect que nous ayons pour le colonel Messedaglia, nous osons à peine ajouter foi à l'affirmation contenue dans une lettre adressée par lui à la *Riforma* de Rome, d'après laquelle **Gordon** serait encore vivant. Sa conviction est basée sur le récit d'un négociant syrien, témoin oculaire de la chute de Khartoum, qui a rapporté que ni Gordon, ni sa suite, ni ses habits et ses papiers n'ont été retrouvés, malgré les recherches ordonnées par le Mahdi et qui ont duré trois mois. Le négociant croit que Gordon a réussi à gagner Messalamieh, sur le Nil-Bleu, et que de là il s'est dirigé vers le sud.

D'après une correspondance de Massaoua, la garnison égyptienne de Senaheit, citadelle qui domine Keren et le pays des Bogos, a abandonné cette contrée au négous d'Abyssinie, et l'un des officiers de ce dernier, Ras Aloula en a pris possession ainsi que de la forteresse. Aux termes de la reddition, les fortifications auraient dû être conservées. ainsi que le marché qui existe dans le pays, et les étrangers pouvaient y demeurer et y continuer leurs plantations de tabac. Mais la peur que les Italiens de Massaoua ne vinssent jusqu'à Keren, et ne s'en emparassent, ainsi que de la forteresse de Senaheit et du territoire des Bogos, a engagé les Abyssins à démolir de fond en comble la citadelle, les bâtiments du marché et les maisons des étrangers. Il n'y a eu d'épargné que les maisons des missionnaires français. — Néanmoins M. Ferrari envoyé en mission auprès du négous a reçu de celui-ci un très bon accueil. L'impression défavorable causée par l'occupation italienne de Massaoua a été promptement effacée. D'après la Correspondance politique, une seconde mission sera envoyée de Rome au négous, pour lui remettre une nouvelle lettre autographe du roi d'Italie ainsi que des cadeaux d'un grand prix.

Le D^r Paulitschke a fait à la Société de géographie de Vienne un rapport sur l'exploration entreprise avec le D^r Kammel von Hardegger au Harrar et dans la partie septentrionale du pays des Gallas; malgré des circonstances en apparence dangereuses, elle a pu s'exécuter sans résultat fâcheux. De Harrar les voyageurs ont visité les lacs Timti, Iabata, Haramaja et Adelé, et fait une reconnaissance par Argobba et Bulassa, dans le territoire des Annias-Gallas, jusqu'aux grandes ruines de Bia-Woraba, par 8° 10′ lat. nord, qui remontent à l'époque du royaume des Adals. Ils ont rapporté de riches collections d'ethnographie et d'histoire naturelle.

M. Caspari, ingénieur hydrographe a rendu compte à la Société de géographie de Paris, de la mission dont il a été chargé au Golfe de

Tadjoura. Le protectorat de la France s'étend sur toute la côte nord de ce golfe jusqu'au Bahr-Assal, situé dans l'ouest du Ghubbet-Khorab où l'on exploite le sel qui se dépose naturellement et en grande abondance. C'est une région très pittoresque de hautes montagnes volcaniques. Les Danakils qui la peuplent sont noirs, mais diffèrent beaucoup des nègres et se rapprochent des Soudaniens et des Arabes. Ils sont mahométans et nomades; leur civilisation est peu avancée. — Le port d'Obock, sans être très spacieux, est sûr et d'un accès très facile. Un dépôt de charbon et des maisons y ont été établis par la Compagnie de navigation Mesnier; c'est une station qui constitue un point de ravitaillement très bien placé; elle suffit pour approvisionner en vivres et en charbon les navires français qui vont dans l'extrême Orient. Il est question de créer un service postal entre Obock et Aden, en coïncidence avec le passage des paquebots de la ligne de l'Indo-Chine, et de relier Obock à Périm par un câble télégraphique. Les autres postes français du golfe de Tadjoura, Sagallo en particulier, ne sont que des têtes de ligne de caravane : la nature du sol, le peu de salubrité du climat et le peu de goût de la population pour les travaux agricoles opposent de sérieuses difficultés à un établissement colonial véritable.

Le sultan de Zanzibar a chargé un ingénieur français, M. G. Angelvy, d'explorer les gisements houillers qu'on supposait exister sur les bords de la Rienda, affluent de la Rovouma. Parti de Lindy, sur la rive gauche de l'Ukeredjié, avec cinquante Zanzibarites et un certain nombre de pagazzis, il remonta, en mai 1884, la rivière en canot; mais déjà à une vingtaine de kilomètres en amont de l'embouchure, ce cours d'eau, large de 800^m et d'une profondeur de 5 à 6 brasses à Lindy, devient un mince filet d'eau de deux brasses de largeur et d'un demipied de profondeur; les sources, dans la plaine Yao, en étaient à sec. Cette plaine est parsemée d'éminences rocheuses qui atteignent, à Masasi, jusqu'à 900^m d'altitude, et qui paraissent être la tête de filons cuivreux; sur presque toutes, M. Angelvy a recueilli des fragments de malachite. L'examen du sol du bassin de la Rovouma semble indiquer l'existence de gisements de fer considérables. Au confluent de la Rienda et de la Royouma, cette dernière rivière est très large, mais coupée par un grand nombre de blocs de rochers qui forment autant d'îles; ses sables renferment une forte proportion de fer. Les bords de la Rienda sont parsemés de fragments de houille. Après 46 jours de marche, l'explorateur atteignit le premier affleurement de charbon qui longe le bord de la rivière; il fit organiser les fouilles, et suivit la ligne d'affleurement sur une longueur de 60 kilom. jusqu'à Tchipoupouta, où elle traverse la Rienda. D'après les échantillons pris à quelques décimètres au-dessous du sol, qui ont subi les influences de l'air et de l'eau, la qualité du charbon est excellente. Le seul regret à avoir, c'est qu'un gisement aussi important se trouve à 290 kilom. de la côte, d'autant plus qu'il existe des minerais de fer carbonaté à quelques centaines de mètres du gisement de houille. M. Angelvy aurait voulu continuer l'exploration de cette région si riche au point de vue minéralogique, mais il dut revenir à Zanzibar. Il suivit la rive gauche de la Rovouma; le versant nord de la vallée est parsemé de nombreux blocs de syénite, dont les couleurs variées donnent au paysage un aspect pittoresque que rehausse encore la végétation luxuriante des bords de la rivière.

Après avoir placé sous le protectorat anglais les territoires des tribus be-chuana de Goshen et du Stellaland, à l'ouest du Transvaal, le général Warren a encore établi ce protectorat sur le pays des **Ba-Mangwato de Shoshong.** D'après le Cape Argus, le chef Khama, a proposé d'en réserver une partie pour lui et son peuple, et d'en mettre le reste à la disposition du gouvernement britannique pour les colons anglais. Son territoire dépasse de beaucoup le 22°, qu'on prétendait lui assigner comme limite; il s'étend jusqu'au Zambèze, et Khama demande que cette frontière lui soit reconnue. Il a insisté aussi pour que l'autorité anglaise maintienne la loi prohibitive contre les liqueurs fortes, et accepte celle qui interdit la vente du sol ba-mangwato. L'établissement du protectorat britannique sur ce territoire a dû être annoncé au roi des Ma-Tébélé, Lo Bengula, qui se proposait d'ouvrir des hostilités contre les tribus du voisinage du lac Ngami, dans le pays de Khama.

M. Grenfell et le D' Sims, a fait une nouvelle reconnaissance du Haut-Congo et de ses affluents. Parmi ceux-ci l'Ikelemba, qui rejoint le grand fleuve, sur la rive gauche, près de l'Équateur, a été remonté sur la plus grande partie de son cours, de 200 à 250 kilom. L'Itimbiri, affluent de droite, a été exploré jusqu'à 2° 55′ lat. nord, où son cours est barré par les chutes de Loubi, et la Mangala, également tributaire de droite du Congo, a été reconnue jusqu'à 2° 6′ lat. nord où elle a 150^m de large et 3 à 4^m de profondeur, ce qui permet de supposer qu'elle n'a pas plus d'une centaine de kilom. de longueur. L'exploration la plus importante du *Peace* dans ce voyage a été celle de la Liboko nommée aussi Oubangi, affluent septentrional, dont l'embouchure dans le Congo est par 0° 28′ lat. sud. Disons d'abord que M. Grenfell a rec-

tifié la direction du Congo lui-même, dans la partie de son cours entre Bangala et l'Équateur; le coude qu'il forme en cet endroit est beaucoup moins accentué que ne l'indiquent les cartes. Dans sa première descente du Congo, Stanley avait entendu parler de la grande rivière Oubangi, réputée par les indigènes comme le plus important affluent de cette région. Sans avoir pu l'explorer depuis 1879, il avait cependant cru pouvoir déclarer, devant la commission technique de la Conférence africaine de Berlin, que ce cours d'eau très considérable prenait sa source à une grande distance au nord, près de celles du Chari. Le premier, le capitaine Hanssens, accompagné du lieutenant Van Gèle, y pénétra en 1883, reconnut la grande agglomération de villages connue sous le nom d'Oubangi, et assura, par traité, de vastes territoires à l'Association, près de ce centre populeux, un des marchés les plus importants de cette partie du continent. Après lui, le Peace a remonté deux fois l'Oubangi, qui, à son confluent, mesure onze kilomètres de large. Dans un premier voyage, M. Grenfell s'avança jusqu'à 1° 25′ lat. nord, à 175 kilom. de l'embouchure, en un endroit où l'affluent avait encore 3000^m de largeur; à 53 kilom. du confluent il mesurait 18^m de profondeur. Il venait du N.-E., dans une direction parallèle à celle du Congo, de sorte que le pays entre les deux cours d'eau forme une presqu'île longue et étroite. A l'époque des hautes eaux, plusieurs canaux les font communiquer. La seconde fois le Peace a remonté l'Oubangi sur un parcours d'environ 540 kilom. jusqu'à 4° 30' lat. nord. La rivière avait en cet endroit 600^m de largeur et 6^m de profondeur, quoiqu'on fût à la fin de janvier et que les eaux baissassent depuis près de deux mois. Sur les renseignements fournis par M. Grenfell, M. Wauters, rédacteur en chef du Mouvement géographique de Bruxelles, a basé une hypothèse nouvelle, d'après laquelle l'Ouellé ne serait plus le cours supérieur de l'Arououimi comme le croit Stanley, non plus que celui du Chari comme le pensent Schweinfurth, Junker et Casati, mais celui de l'Oubangi. Procédant par élimination, M. Wauters cherche à démontrer qu'au point de vue de l'époque des crues et du volume d'eau, il n'est pas possible que le Chari, qui acquiert son maximum de hauteur en septembre et octobre, et dont le débit n'est que de 730 mètres cubes par seconde à l'époque où les eaux atteignent leur niveau le plus bas, ait pour source l'Ouellé dont le maximum de crue arrive à la fin d'octobre, et dont le débit au moment. de l'étiage n'est que de 300 mètres cubes. Des motifs analogues ne lui permettent pas d'admettre l'hypothèse de l'Ouellé-Arououimi de Stanley, que semble d'ailleurs ébranler le dessin de la carte qui accompagne le

nouvel ouvrage du célèbre explorateur; en effet, d'après cette carte, le cours de l'Ouellé est à peu près direct d'est en ouest, ce qui, vu les indications précises de Junker et de Potagos ne permet pas d'établir de liaison entre l'Arououimi et l'Ouellé. Disons cependant que, malgré cette direction d'est en ouest indiquée dans sa carte, Stanley pense toujours que l'Ouellé et l'Arououimi sont une seule et même rivière. Nous n'avons pas encore eu sous les yeux le rapport de M. Grenfell qui, selon M. Wauters, incline à rattacher l'Ouellé à l'Itimbiri, affluent dont l'embouchure dans le Congo se trouve passablement à l'ouest de celle de l'Arououimi; mais M. Wauters ne peut accepter cette hypothèse, l'Itimbiri ne débitant, à l'époque du maximum de crue, que 630 mètres cubes. Resterait l'hypothèse de M. Wauters d'après laquelle l'Ouellé, après avoir reçu ses nombreux affluents connus, le Bomokandi, le M'bomo, le Genko, le Foro, etc., suivant presque parallèlement le mouvement de la courbe du Congo, s'infléchirait doucement vers le S.-O. en recueillant les eaux d'un vaste bassin délimité par la ligne de partage des eaux du Chari, du Bénoué et du Mayo, et dont Flegel a signalé quelques rivières, le Bali, le Donasala, le Nana, le Kouandé, etc. En aval, et réglant toujours son cours sur celui du Congo, l'Ouellé prendrait le nom de Liboko, recevrait de l'ouest la Licona, découverte dans sa partie supérieure par de Brazza, et après un parcours de 2000 kilom., déverserait la masse de ses eaux dans le Congo, près du village d'Oubangi, sous 0° 28' lat. sud, par une embouchure de onze kilomètres de largeur et de 20^m de profondeur. Pour appuyer son hypothèse, M. Wauters en appelle à la configuration du terrain de cette partie de l'Afrique, telle qu'on peut se la représenter à grands traits d'après les ouvrages de Baker et de Schweinfurth, et les indications fournies par le D^r Junker et M. Grenfell; au volume et à la crue des eaux, ainsi qu'aux renseignements donnés par les indigènes, qui signalent l'existence de lacs ou de grandes eaux au nord du Congo, sur la ligne que devrait suivre l'Ouellé pour rejoindre l'Oubangi. Si cette hypothèse était fondée, ce qu'une exploration ultérieure pourra seule permettre de constater, la voie navigable offerte par ce grand affluent du Congo, fournirait la facilité de pénétrer avec des bateaux à vapeur jusqu'au pays des Mombouttous et des Niams-Niams, aux limites du bassin du Bahr-el-Ghazal; les vapeurs pourraient remonter de la station de l'équateur jusqu'à l'endroit où Schweinfurth salua l'Ouellé pour la première fois. Comme c'est à Schweinfurth lui-même que M. Wauters a soumis en premier cette hypothèse, nous attendrons, pour émettre notre avis, que cet expert, qui

le premier a rattaché l'Ouellé au Chari, ait examiné la question nouvelle posée par M. Wauters. Il est plus compétent que nous pour juger si l'hypothèse du savant géographe de Bruxelles résout mieux que la sienne les difficultés du problème de l'Ouellé.

Deux expéditions ont été organisées à Bruxelles en vue d'étudier le meilleur tracé pour un **chemin de fer** le long du **Bas-Congo.** Deux projets sont en présence. D'après le premier, la voie ferrée serait fractionnée en deux tronçons, réunissant Vivi à Isanghila, et Manyanga à Léopoldville; ces deux tronçons seraient reliés par un service de bateaux à faible tirant d'eau, entre Isanghila et Manyanga. L'autre projet suit entièrement la rive gauche depuis un point à déterminer, en amont de Noki, jusqu'au Stanley-Pool. Il aurait sur le premier l'avantage que les transports s'opéreraient sans rompre charge à Isanghila et à Manyanga; en outre il traverse des plateaux beaucoup moins ravinés que ceux de la rive septentrionale, très fertiles et extrêmement peuplés. La première expédition, dirigée par M. le lieutenant Van de Velde, ancien chef de Vivi, s'est embarquée à Rotterdam le 31 mai. La seconde, commandée par M. le capitaine Zboïnski, partira vraisemblablement au commencement de juillet.

Le bruit s'étant répandu que des bandes d'Arabes auraient attaqué les stations de l'Association internationale sur le Haut-Congo, M. Wauters a exposé, dans le Mouvement géographique, les faits qui se sont passés à la station de Stanley-Falls, et qui ont donné lieu à la rumeur susmentionnée. Voici les renseignements que lui a fournis à cet égard M. Van Gèle, naguère encore chef de cette station et actuellement en Europe. Un certain nombre d'esclaves nègres, guidés par quelques Arabes, obéissant au puissant **Tipo-Tipo**, gouverneur de Nyangoué, ont détruit plusieurs villages indigènes, situés en dehors de l'action des établissements de l'Association, mais ils n'ont nullement attaqué ceux-ci. Dans une entrevue que Tipo-Tipo a eue avec M. Van Gèle, il a donné à celui-ci l'assurance que ses intentions étaient entièrement pacifiques; que si ses lieutenants avaient détruit quelques bourgades nègres, c'était en contrevenant à ses ordres, et parce que les indigènes avaient refusé de leur vendre des vivres. Il promit de rappeler tous ses sous-chefs dans le Manyéma, et s'engagea à faire respecter par ses hommes la vie et les propriétés des indigènes habitant les territoires de l'Association. Il a témoigné le désir d'entamer avec les natifs des relations commerciales régulières, et a prié M. Van Gèle d'intervenir auprès des populations pour les rassurer sur les intentions des Arabes et les engager à entrer en relation avec eux. M. Van Gèle ayant appris que Tipo-Tipo se préparait à envoyer une caravane dans la région où se trouvent Junker et Casati, a remis au chef arabe une lettre pour les explorateurs européens, afin de les informer des bonnes intentions de l'Association du Congo à leur égard et des secours qui les attendent dans ses stations.

Nous avons annoncé (p. 155) le départ d'Amérique d'une troupe de 50 missionnaires, hommes et femmes, pour le Congo. M. Paul Chatelain, de la Ferrière (Jura bernois), qui a un frère parmi ces missionnaires, nous a donné sur cette expédition des renseignements que nous jugeons utile de faire connaître à nos lecteurs. Elle est indépendante de toute société de missions et se trouve sous la direction de l'évêque méthodiste William Taylor, secondé par le Dr Summers. Celui-ci, avec M. Chatelain, précéda quelque peu le gros de l'expédition à Loanda; avant l'arrivée de l'évêque dans cette ville, une station fut établie à Mayemba, où M. Taylor laissa cinq de ses hommes. Dès les premiers jours du séjour à Loanda, de fortes pluies survinrent, les maladies ne tardèrent pas à se déclarer, très graves pour quelquesuns; l'un même y succomba. Néanmoins les préparatifs se firent pour avancer dans l'intérieur. Le D' Summers fit une excursion jusqu'à Malangé, par Ambaca, avec retour par Pungo-N'longo. Aux dernières nouvelles (12 mai), des pionniers allaient faire une reconnaissance dans cette direction, tandis qu'un quaker, le Dr Johnson, membre de l'expédition, se disposait à partir pour Mossamédès où il comptait s'établir.

Le gouvernement français a chargé le **D**^r **Ballay** et le lieutenant de vaisseau **Rouvier** de se rendre au Congo, pour reconnaître sur place les **établissements cédés par l'Association internationale à la France**. Avant leur départ les deux commissaires se sont rendus à Bruxelles, où ils ont été présentés au roi Léopold, qui a réglé d'avance, avec le directeur de l'État libre du Congo, les points sur lesquels MM. Rouvier et Ballay auront à s'entendre avec les commissaires de l'État du Congo, ainsi que ceux qui sont restés en suspens relativement aux frontières, après la Conférence de Berlin. Une fois l'entente établie entre les commissaires français et ceux qu'aura désignés le Comité de Bruxelles, les agents des stations cédées par l'Association à la France, les remettront au commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée, M. le capitaine de frégate Pradier, qui en prendra possession, en même temps qu'il prendra la direction de celles qui ont été créées sur l'Ogôoué et l'Alima par la mission de l'ouest africain.

Au Gabon, MM. Rouvier et Ballay toucheront à Libreville; puis ils se rendront dans la baie de Loango, d'où leur caravane se mettra en route pour visiter toutes les stations du Niari-Quillou, jusqu'à Manyanga. De ce point, la mission se dirigera sur Brazzaville, en longeant les cataractes de Livingstone jusqu'au Stanley-Pool; elle suivra ensuite le Congo jusqu'au confluent de l'Alima, qu'elle remontera jusqu'au point où commence la route qui relie cette rivière à l'Ogôoué. La durée de la mission sera de cinq à six mois.

D'après une lettre d'un officier à bord du Bismarck, au Cameroon, l'amiral Knorr, commandant de l'escadre allemande, au golfe de Guinée, a été quelque temps prisonnier des indigènes. Il avait formé le projet de contracter une alliance avec les natifs du haut Cameroon, mais il fut pris par des nègres Abo, qui ne le relâchèrent que lorsque ses hommes eurent pris des mesures sévères de représailles. Dès lors il résolut d'interrompre tout commerce avec les nègres Abo, qui occupent les rives du Yabang; il envoya un petit steamer de la maison Wærmann, avec une vingtaine d'hommes, mouiller au confluent du Yabang et du Cameroon, et établir une sorte de blocus. Mais au bout de peu de temps il fallut remplacer l'équipage du steamer, tous les hommes souffrant de la fièvre. Une petite expédition fut faite sur le Yabang et aboutit à la prise de quelques canots; quelques nègres furent tués.

Un accord est intervenu entre l'Angleterre et l'Allemagne, relativement à la sphère d'action des deux puissances dans le golfe de Guinée. L'Angleterre a reconnu à l'Allemagne la partie de ce golfe qui s'étend entre les rivières Rio-del-Rey et Vieux-Calabar. L'Allemagne s'est engagée à ne pas faire d'acquisitions, à ne pas accepter de protectorat et à ne pas s'opposer à l'extension de l'influence anglaise dans la partie du golfe située entre la rive droite du Rio-del-Rey et la colonie britannique de Lagos. Chacune des deux puissances a retiré les protectorats déjà établis dans les limites assignées à l'autre partie contractante.

La Gazette officielle a publié une notification du ministre français des affaires étrangères, énumérant les districts du Niger placés sous le protectorat anglais. Ces districts embrassent les territoires situés sur la ligne de la côte comprise entre le protectorat anglais de Lagos et la rive occidentale de l'embouchure du Rio-del-Rey; puis les territoires situés sur les deux rives du Bénoué, de son confluent jusqu'à Ibi.

La ligne ferrée de Dakar à Saint-Louis a été terminée

le 12 mai; elle traverse le Cayor, qui produit en abondance des graines oléagineuses qu'on exporte à Marseille, Bordeaux et Dunkerque. Jusqu'ici ces graines étaient apportées au port d'embarquement par de nombreuses caravanes de Maures, mais au fur et à mesure de la construction de la ligne, les comptoirs se sont établis aux stations, et des villes nouvelles se sont fondées à Thiès, Tivaouanne et N'Dandé, sous la protection de la France. Partout s'est développé un commerce tellement actif que, dès le début, la ligne a eu les plus grandes peines à faire face au trafic qu'elle créait. Actuellement, on voit tout le long de la ligne les noirs se mettre à défricher les broussailles pour cultiver les arachides. L'année prochaine, la production et le trafic auront vraisemblablement doublé.

Le roi du Djolof qui, en 1883, avait rompu les liens d'amitié unissant ses États avec la colonie du Sénégal, et dont les actes de brigandage désolaient le Djolof et les pays avoisinants, en même temps qu'ils entravaient le commerce, a signé avec le gouvernement du Sénégal une convention destinée à régler les relations qui devront exister entre les deux pays. Il a placé son pays sous la suzeraineté et le protectorat de la France, et s'est engagé à ne pas tolérer sur son territoire des individus qui s'y réfugieraient pour nuire à la sécurité de Saint-Louis, du Cayor et du Baol. Il a promis de ne gêner en rien la liberté commerciale, de ne jamais intercepter les communications, d'user de son autorité pour protéger le commerce, de favoriser l'arrivage des produits et des troupeaux, et de développer les cultures de son pays. Dans le cas où le gouvernement français voudrait relier une des stations du chemin de fer de Dakar Saint-Louis, à Bakel, par une ligne qui traverserait le Djolof, le roi donnerait toutes les facilités possibles pour la construction de cet embranchement; en particulier, il fournirait des travailleurs pour creuser des puits sur le parcours de cette ligne. Comme gage de ses bonnes intentions, le roi du Djolof s'est engagé à confier son fils aîné au gouvernement français, pour que celui-ci lui fasse donner à Saint-Louis une instruction suffisante et une éducation qui lui permette un jour de régner avec sagesse sur le Djolof.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Des études sérieuses se poursuivent entre Sétif et Bougie, par le Châbet-el-Akhra et par le Dra-el-Arba, pour l'établissement d'un chemin de fer à voie étroite.

Le cardinal Manning a publié, dans les *Tablettes*, de Londres un appel en faveur de la création d'une Association du Nil, analogue à celle qui a préparé l'établissement du nouvel État du Congo. « Une pareille association serait, » dit-il, « un monument consacré au souvenir de Gordon, car si le Haut-Nil pouvait être ouvert à l'industrie et au commerce légitime, la traite des esclaves mourrait de sa belle mort. »

Un service postal hebdomadaire a été inauguré le 12 juin entre l'Italie, Massaoua, Assab et Aden.

L'expédition de MM. F.-L. et W.-D. James pour l'exploration du pays des Somalis, n'a pu exécuter pleinement son projet de se rendre de Berbera à Magadoxo. Elle a cependant réussi à atteindre Barri, sur le Webbi, à 640 kilom. de Berbera, à travers une partie du plateau non encore explorée par des Européens. Barri est à 320 kilom. de Magadoxo.

Une souscription publique a été ouverte à Stuttgardt, en faveur de l'expédition allemande que le D^r Fischer doit entreprendre, pour tâcher de pénétrer jusqu'aux anciennes provinces égyptiennes équatoriales, où sont encore, nous l'espérons, Emin-bey, le D^r Junker et Casati.

Un télégramme de Zanzibar annonce que l'empire allemand a conclu, avec les chefs indigènes de Vitou, province située au nord des États de Saïd-Bargasch, un arrangement qui lui confère le protectorat sur cette région.

Par suite de difficultés survenues entre les membres de l'expédition italienne, le capitaine Cecchi a dû entreprendre seul avec M. Cenni l'exploration du Djouba inférieur. Le *Barberigo*, sur lequel ils s'étaient embarqués, est heureusement arrivé à Zanzibar.

M. Hörnicke, chef d'une expédition allemande à la côte orientale d'Afrique, s'est mis en route, de Zanzibar pour l'intérieur, le 11 mai, avec 160 porteurs indigènes et des provisions pour cinq mois.

Le sultan de Zanzibar a conclu des traités de commerce avec l'Italie et la Belgique. — D'autre part, il a élevé des prétentions sur les territoires récemment placés sous le protectorat de l'empire allemand, et y a même envoyé des troupes. Une escadre allemande s'est rendue dans les eaux de Zanzibar.

Le ministère français de la marine a conclu, avec la Compagnie des Messageries maritimes, un traité pour la création d'un service postal mensuel qui desservira la Réunion, Tamatave, Vohémar, Diego-Suarez, Nossi-Bé, Majunga, Mayotte, Mozambique et Zanzibar.

Le vapeur, le *Charles Janson*, destiné à la Mission des universités, sur la côte orientale du lac Nyassa, a été transporté, par parties démontées, au delà des rapides du Chiré, et va être reconstruit sur le haut fleuve.

M. Frédéric Bordas, naturaliste, est chargé, par le gouvernement français, d'une mission zoologique aux Comores.

Le président de la république du Transvaal a protesté contre la prise de possession, par l'autorité britannique, de la baie de Sainte-Lucie, qu'il réclame pour la nouvelle république du Zoulouland, et qu'il déclare port libre pour toutes les nations, sans exception aucune.

D'après un *Blue Book* qui vient de paraître, l'Allemagne a retiré sa protestation contre la prise de possession de Sainte-Lucie par les Anglais. Elle s'abstiendra de faire des acquisitions territoriales ou d'établir des protectorats sur la côte entre Natal et la baie de Delagoa.

M. Jacques de Morgan, ingénieur civil des mines, est chargé d'une mission géologique et minéralogique dans l'État libre de l'Orange, le Transvaal, le Zoulouland et la colonie de Natal.

Le *Transvaal Advertiser* annonce que, dans la prochaine session du Volksraad, une concession sera demandée pour la construction d'un chemin de fer entre Prétoria et Kimberley.

Le comte d'Oksza a passé avec le gouvernement de Lisbonne un contrat pour la pose d'un câble sous-marin, qui relierait le Portugal avec les possessions européennes de la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Le comte d'Oksza est actuellement en pourparlers avec les gouvernements espagnol, français, allemand et anglais, pour faire profiter leurs colonies respectives des avantages qu'offrira cette nouvelle ligne de communications rapides.

Notre compatriote, M. Max de Pourtalès, depuis près d'un an au service de l'Association internationale du Congo, a été nommé chef de la station de Vivi.

A l'exemple de la Société des missions de Bâle, celle de l'Allemagne du nord, dont le siège est à Brême, a adressé au prince de Bismark une pétition pour demander que l'Allemagne s'efforce d'obtenir, par voie diplomatique, que l'importation des spiritueux dans les territoires du Congo et du Niger soit restreinte par un impôt, et la vente, par un droit de patente élevé; une demande analogue vise spécialement les territoires placés récemment sous le protectorat de l'empire allemand.

L'expédition autrichienne placée sous la direction du D^r Lenz, et chargée de chercher à porter secours aux Européens bloqués dans la province du Bahr-el-Ghazal, a dû s'embarquer le 30 juin à Hambourg. Elle tâchera de gagner la région de l'Ouellé, soit par la vallée de l'Oubangi, soit par celles de l'Itimbiri ou de l'Arououimi.

La mission italienne d'exploration commerciale du Congo, dont le départ avait été ajourné, se mettra prochainement en route sous les ordres du capitaine Bove, un des compagnons de voyage de Nordenskiöld.

La Chambre des députés de Lisbonne a adopté l'Acte général de la Conférence de Berlin, et la convention avec l'Association internationale. Le gouvernement a présenté un projet de loi relatif à l'organisation du nouveau district du Congo, qui restera sous l'autorité du gouverneur général de la province d'Angola. La résidence du sous-gouverneur sera à Cabinda.

Le roi de Bonny (bouches du Niger), Oko-Jumbo, est venu faire visite à la reine d'Angleterre, sous le protectorat de laquelle son royaume a été placé.

La souscription ouverte par la Société coloniale allemande en vue de l'établis-

sement de stations sur le haut Bénoué, ayant produit des sommes assez considérables, il a été décidé de procéder sans retard à l'exécution de ce projet.

Le protectorat de la France a été établi sur les territoires des deux Popos, le Grand et le Petit Popo, à la côte des Esclaves. Ce protectorat relève du commandant de Kotonou, placé lui-même sous les ordres du commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée, résidant à Libreville.

Le D^r Fisch, envoyé par la Société des Missions de Bâle, aux stations de la Côte d'Or, comme médecin missionnaire, est arrivé à sa destination, et a reçu des indigènes un accueil très cordial.

L'ambassade française a reçu du sultan du Maroc un très bon accueil à Mequinez; on peut espérer un règlement satisfaisant des questions pendantes entre les deux pays. D'autre part, l'envoi d'une ambassade marocaine, arrivée récemment en France, témoigne du désir du sultan d'entretenir des rapports de bon voisinage avec le gouvernement français.

DE L'EMPLOI DES OUVRIERS EUROPÉENS DANS L'AFRIQUE TROPICALE

D'après le Dr FISCHER.

L'activité déployée par les gouvernements européens pour étendre leurs possessions en Afrique, et l'œuvre importante accomplie par la Conférence africaine de Berlin, pourraient entraîner de nombreux émigrants vers les parties de ce continent ouvertes à la liberté de commerce et d'établissement. Il ne manque pas de publications qui croient hâter les progrès de la civilisation en préconisant la création de colonies, auxquelles elles promettent un travail aussi facile et aussi rémunérateur que celui de la mère-patrie. Mais, comme la première condition est de vivre, il importe de savoir si le travailleur européen peut supporter le climat des régions vers lesquelles les émigrants pourraient être tentés de se rendre, quelle influence il peut avoir à subir à cet égard, et quelles précautions il doit prendre pour obvier aux inconvénients résultant de la situation et de la nature du pays. Sous ce rapport, nous avons trouvé de précieuses indications dans un mémoire présenté par M. le D' Fischer au récent Congrès des géographes allemands à Hambourg, et nous nous faisons un devoir d'en extraire ce qui nous paraît le plus utile en même temps que le plus intéressant pour nos abonnés.

L'autorité du D^r Fischer en ces matières est incontestée. Depuis de longues années médecin à Zanzibar, il a fait, à l'intérieur, plusieurs explorations qui lui ont fourni l'occasion d'étudier la climatologie de la zone côtière aussi bien que celle du plateau central; c'est d'après ses